



SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

GROUPEMENT DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET FINANCIÈRES
SERVICE DES MARCHES PUBLICS

BUREAU DU C.A.S.D.I.S.

SEANCE DU 8 AVRIL 2021

P.V. N° 108
Dossier N° 8

DELIBERATION DU BUREAU DU CASDIS

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU la délibération du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne en date du 14 juin 2010 – PV n° 67 – 3.2-1 relative à la validation du Plan Pluriannuel de construction et Réhabilitation (P.P.C.R.) – version 8,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne concernant l'autorisation de signer le marché n° 018 relatif aux travaux de démolition du bâtiment C1 – C2 et différents petits travaux de maçonnerie inhérents à l'opération sur le site de Melun,

VU l'avis de la Commission d'appel d'offres en date du 8 avril 2021,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- De donner délégation à Madame la Présidente du Conseil d'administration pour signer les pièces administratives se rapportant à ce marché public :

Société retenue	Prix unitaire en € TTC
DESNEUX TP	147 792,00

- De donner délégation à Madame la Présidente du Conseil d'administration pour signer les avenants se rapportant à ce marché public à l'exception de ceux ayant une incidence financière supérieure ou égale à 5% par rapport au montant initial du marché public.

La Présidente du Conseil d'administration


Isoline GARREAU